

Annulation d'inscription en m2 + inscription IEJ

Par **juristeenherbe86**, le 17/10/2013 à 10:34

Bonjour,

Etudiante en m2 droit pénal depuis un mois, je me rends compte que ce m2 n'est peut être pas fait pour moi ... Je m'attendais en effet à quelque chose de plus intéressant, et je me retrouve à étudier le droit pénal italien, la constitution espagnole ... Il en ressort que je ne pense pas poursuivre ce m2...

Déjà titulaire d'un premier master 2, je me rends compte qu'il serait préférable de me consacrer à la préparation de concours (notamment CRFPA) pendant un an au sein de l'institut d'études judiciaires.

Dés lors je voulais savoir si une annulation d'inscription de ce m2 et une inscription au sein de l'institut d'études judiciaires aurait une incidence sur mes bourses ? Autrement dit, puis je continuer à percevoir mes bourses en étant seulement inscrite à l'IEJ ?

Je vous remercie pour vos éclaircissements.

Bien cordialement

Par **bulle**, le 17/10/2013 à 10:45

Bonjour,

Pour les bourses, aucune idée. Oui l'inscription à l'IEJ vous permet a priori de bénéficier des bourses. Cependant, je vous conseille d'abord de voir si cette annulation d'inscription est possible et de vous adresser ensuite au Crous.

Cependant, je pense qu'abandonner votre M2 est une mauvaise idée. Qu'avez vous comme autre M2?

Imaginez que vous prenez un an pour réviser le barreau et qu'au final vous ne l'avez pas. Cela fera un trou sur votre CV, ce qui serait dommage.

Je pense qu'il serait mieux de continuer votre M2 et de suivre l'IEJ en même temps.

Par **juristeenherbe86**, le 17/10/2013 à 11:54

J'ai pu constater que l'annulation d'inscription était possible jusqu'au 30 novembre. Reste à savoir si le CROUS ne va pas me poser de problèmes

J'ai un m2 droit de la santé, et j'étais inscrite à l'iej l'année dernière également. Mais vu la charge de travail, le stage et la rédaction du rapport, je n'ai pas pu me consacrer pleinement à la révision du CRFPA. Je l'ai passé en septembre dernier et je suis dans l'attente des résultats mais je ne me fais guère d'illusions...

Cette année j'avais décidé de faire ce m2 pénal, étant déjà intéressé par ce domaine, mais les cours trop théoriques m'ont vite fait déchanter... J'ai l'impression d'étudier des choses qui ne me serviront à rien... Quant au mémoire je n'ai pas eu le sujet que je voulais !

J'hésite donc ! Je me disais qu'il serait peut être préférable de me consacrer à la préparation de concours (encore une fois, crfpa, greffier, greffier en chef)...